



sauvonsledocumentaire.ca

Mémoire du regroupement
Sauvonsledocumentaire.ca

Présenté aux
Fonds des médias du Canada
Dans le cadre du processus de consultation de l'industrie

3 septembre 2009

Table des matières :

Présentation du regroupement	page 3
Le documentaire, un genre en voie d'extinction?	page 4
Un site web mobilisateur	page 4
Les Canadiens veulent voir du documentaire	page 5
En plus des mots et des principes, une industrie	page 6
Ce que nous défendons ; ce que nous réclamons	page 7

Présentation du regroupement

Sauvonsledocumentaire.ca est un regroupement de réalisateurs, producteurs et autres artisans du documentaire, créé avec le soutien de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) et engagé dans la défense de la production documentaire au Québec et au Canada. En plus des citoyens et des citoyennes qui expriment leur attachement au documentaire et leur inquiétude quant à son avenir sur son site www.sauvonsledocumentaire.ca, l'action du regroupement est appuyée par nombre d'associations, de syndicats, de festivals et d'organismes du milieu.

Ces organismes nous appuient :



Le documentaire, un genre en voie d'extinction?

Le 9 mars dernier, un important séisme bouleversait le milieu du documentaire québécois et canadien. Ses artisans sont depuis extrêmement inquiets. Le communiqué du Ministre du Patrimoine annonçant la création du Fonds des médias du Canada (FMC), laissait entendre que l'enveloppe réservée au genre documentaire – correspondant à environ 20% du budget global du défunt Fonds canadien de télévision (FCT) – ne serait pas reconduite. Le nouveau Fonds des médias favorisera les projets générateurs de fortes cotes d'écoute et il n'y aura plus de sommes réservées à la télévision publique. De plus, les producteurs de documentaires devront faire la preuve, pour avoir accès au Fonds, que « le marché seul ne peut soutenir leur production »¹.

Les documentaristes craignent non seulement que la production documentaire ne soit plus un genre prioritaire au Fonds des médias du Canada, mais qu'elle ait à faire face à de toutes nouvelles exigences fort peu adaptées à sa réalité. Nous sommes en droit de nous demander si les projets de documentaires canadiens pourront désormais rencontrer les critères du FMC et ainsi avoir accès au financement.

Il y a véritablement péril en la demeure pour l'avenir du documentaire au Canada. Au cours des derniers mois, un train de mesures gouvernementales a mis à mal les ressources disponibles à la production documentaire. La disparition du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants (FCFVI) a privé le documentaire indépendant d'une source importante de financement. Les récentes coupures budgétaires à la Société Radio-Canada, qui est un joueur important dans la production documentaire, se traduisent déjà par une réduction du nombre et de la diversité des documentaires qui seront produits au cours de l'année à venir. À cela s'ajoute l'annonce d'un nouvel examen des allocations budgétaires à l'Office national du film du Canada et la menace de nouvelles compressions.

Dans un tel contexte, il n'est certainement pas exagéré de poser la question suivante : la production documentaire a-t-elle encore un avenir au pays ?

Un site web mobilisateur

Devant l'urgence de la situation, un regroupement de réalisateurs, producteurs, scénaristes et autres artisans du milieu du cinéma et de la télévision québécois – avec l'appui de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec – a décidé de créer un site web afin d'informer le grand public des menaces qui pèsent sur le documentaire d'ici et de l'importance capitale que revêt ce mode d'expression pour la vitalité de notre culture et de notre démocratie (www.sauvonsledocumentaire.ca).

¹ Discours – 2009 Fonds des médias du Canada <http://www.pch.gc.ca/pc-ch/minstr/moore/disc-spch/20090309-fra.cfm>

Le 18 juin dernier, lors d'une conférence de presse fort courue, et sous l'égide de quatre porte-parole de renom (Serge Bouchard, anthropologue ; Philippe Falardeau, cinéaste ; Louise Vandelac, sociologue et chercheure ; et Patricio Henriquez, cinéaste) notre site web était officiellement lancé.

D'entrée de jeu nous y déclarions les grands principes pour lesquels nous croyons que le documentaire canadien doit être soutenu, protégé et encouragé. Véhicule essentiel à l'expression de points de vue créatifs et détonnants, reflet de notre temps et de notre société, vecteur de questionnements et de regards critiques sur les grands enjeux contemporains, nous croyons que le genre documentaire libre et indépendant constitue une forme d'expression vitale au sein d'une culture. La mort du documentaire signifierait l'appauvrissement de la diversité culturelle et des leviers du débat démocratique. Le documentaire est en effet une façon originale et essentielle de stimuler la réflexion, de témoigner de notre époque et de garder vivante notre mémoire collective.

La réponse des internautes et du grand public fut immédiate et fort positive. En l'espace de quelques jours, et cela à la veille des grandes vacances estivales, plusieurs centaines de personnes issues de milieux variés - enseignants, retraités, professionnels, étudiants, techniciens, ouvriers, créateurs et bien sûr, artisans du cinéma - nous ont fait parvenir des messages ou des textes d'appui touchants, solides et fort évocateurs, où ils témoignent de l'importance que le documentaire revêt pour eux et du caractère essentiel de sa sauvegarde et de son développement.

Cela sans compter les dizaines d'appuis officiels reçus de la part des associations de techniciens et de créateurs, des groupes représentant plusieurs secteurs de la société civile, des différents syndicats concernés et des multiples festivals de cinéma partout au Canada qui comptent sur la vitalité du documentaire produit ici afin d'assurer à leurs différents publics une programmation originale et de qualité.

Les Canadiens veulent voir du documentaire

Dans le communiqué de presse annonçant la création du nouveau Fonds des médias du Canada (FMC), le ministère du Patrimoine canadien disait souhaiter investir «...**en fonction de ce que veulent les Canadiens**...»² Eh bien, les chiffres sont là pour le prouver : les Canadiens veulent non seulement voir des documentaires, mais ils en regardent déjà avec beaucoup d'intérêt. Chaque semaine, le documentaire canadien génère plus de 15 millions de cotes d'écoute à travers le Canada. Selon une étude exhaustive portant sur le profil économique de l'industrie canadienne de la production documentaire, publiée en 2007 par l'organisme Documentaristes du Canada (DOC Canada) : «Au cours de la saison de diffusion 2005-2006, les documentaires canadiens ayant obtenu les plus fortes cotes d'écoute ont captivé plus de un million de téléspectateurs.»

² Discours – 2009 Fonds des médias du Canada <http://www.pch.gc.ca/pc-ch/minstr/moore/disc-spch/20090309-fra.cfm>

De plus, et toujours selon cette même étude, la population du pays préfère les documentaires canadiens. «Le documentaire canadien a mieux réussi face à la concurrence étrangère que presque tous les genres subventionnés par le Fonds canadien de télévision (FCT). En 2004-2005, sur le marché de langue anglaise, les documentaires canadiens ont compté pour 71% de l'écoute télévisuelle de documentaires (canadiens et étrangers) télédiffusés; sur le marché de langue française, cette proportion était de 83 % la même année.»

En plus des mots et des principes, une industrie

Au-delà des principes auxquels nous tenons avec conviction, la production documentaire canadienne est devenue avec les années, et plus particulièrement avec la création du Fonds canadien de télévision (FCT), une industrie viable et dynamique, créatrice d'emplois et de revenus importants pour les secteurs privés et publics du pays.

Toujours selon l'étude de DOC Canada, de 1996-1997 à 2005-2006, l'emploi dans la production documentaire canadienne a plus que doublé. En 2005-2006, la production documentaire canadienne a fourni 5900 emplois équivalents temps plein directs occupés par des personnes travaillant directement pour des maisons de production indépendantes ou des télédiffuseurs canadiens. La production documentaire canadienne a de plus stimulé la création de 9400 emplois indirects dans d'autres secteurs de l'économie canadienne, dont le tourisme d'accueil, la vente au détail et la construction.

Ainsi, le nombre total d'équivalents temps plein (ETP) dans la production documentaire est passé de 2800 en 1996-1997 à 5900 en 2005-2006. Au cours de la même période, de 7300 qu'ils étaient, les emplois directs et indirects ont été portés à 15 300.

En plus de créer des emplois de qualité, la production documentaire canadienne permet de diffuser sur les chaînes télés et dans les salles de cinéma de l'ensemble du pays des films et des séries documentaires au contenu original, en prise directe sur notre époque et qui rejoint un public intéressé qui ne cesse de répondre présent. Selon l'étude de DOC Canada : « En 2006-2007, l'investissement du FCT dans le documentaire représentait 20,5 % des fonds accordés, tous genres confondus. Cet investissement a généré du contenu original équivalant à 34,7 % de toutes les heures de programmation subventionnées par le FCT.»

Rappelons également que la majorité des chaînes télés canadiennes – qu'elles soient publiques, privées, généralistes, câblées ou spécialisées – comptent sur une large part de productions documentaires canadiennes originales pour composer leur grille de programmation et ainsi offrir à leur public un produit de qualité, diversifié et répondant aux attentes de l'auditoire.

La diminution importante de la production documentaire canadienne – c’est la menace qui pèse actuellement sur notre industrie – entraînerait automatiquement une diminution majeure de l’offre télévisuelle de contenu original canadien. Les chaînes télés, pour remplir leur grille, devront alors se tourner de plus en plus vers des contenus produits à l’étranger, principalement en Europe et aux États-Unis.

Redeviendrons-nous donc les colonisés des ondes que nous fûmes pendant trop longtemps... ?

Ce que nous défendons ; ce que nous réclamons

Lors de la création du Fonds canadien de télévision (FCT) en 1996 la part de l’enveloppe d’aide à la production télévisuelle réservée au genre documentaire – série et film unique – avait été créée afin de favoriser et privilégier la production documentaire au Canada. À l’époque, les acteurs du milieu considéraient que le genre documentaire de production nationale demeurait sous-représenté à la télévision canadienne. Ce que les statistiques de l’époque prouvaient d’ailleurs.

Étant donné que les politiques du défunt Fonds canadien de télévision ont fait leurs preuves et ont permis au documentaire canadien de s’établir en tant qu’industrie viable, tout en permettant aux créateurs d’offrir une voix indépendante et originale au public canadien, nous demandons notamment au nouveau Fonds des médias du Canada de reconnaître de manière concrète l’importance du documentaire dans le paysage médiatique.

Afin de lui redonner la place qui lui revient, le regroupement réclame du conseil d’administration du Fonds des médias du Canada, chargé d’en élaborer les lignes directrices, de faire du soutien à la production documentaire une priorité. Le budget que l’ancien Fonds canadien de la télévision réservait au documentaire devrait être reconduit et bonifié dans le nouveau Fonds des médias. Le regroupement réclame également l’énoncé d’une véritable politique du documentaire, qui en assure non seulement la survie, mais également le développement afin qu’il puisse de mieux en mieux remplir son rôle de repère démocratique, identitaire, culturel, social, d’enseignement et de divertissement.

De plus, nous croyons que la définition du genre documentaire déjà présente dans les politiques du FCT – «Un documentaire est une œuvre originale non fictive conçue dans le but principal d’informer, mais qui peut aussi éduquer et divertir en présentant une analyse critique en profondeur d’un sujet ou d’un point de vue en particulier pendant au moins 30 minutes.» – devrait être respectée dans son intégralité. Nous nous opposons donc catégoriquement à l’élargissement de cette définition qui permettrait l’inclusion de genres se rapportant au magazine, aux émissions de type *lifestyle* et à la télé-réalité. Nous disons non au mélange des genres ! Il est pour nous hors de question d’imposer au genre documentaire toute forme de nivellement par le bas au profit d’émissions supposément plus rentables et moins coûteuses à produire.



Aussi, nous croyons que lors de l'étude des projets documentaires (série comme unitaire) l'application de critères se rapportant au potentiel de cotes d'écoutes devrait être pondéré selon des critères de pertinence et de qualité.

Nous désirons également exprimer notre vive préoccupation quant à la nouvelle obligation des producteurs de diffuser leurs projets sur au moins deux plateformes – nous craignons que cela puisse nuire aux projets de documentaires uniques.

Le Québec et le Canada représentent des chefs de file d'une grande tradition documentaire. Tout en faisant école, les documentaristes d'ici ont renouvelé le genre, ils sont reconnus à l'échelle internationale et continuent d'innover. Si le Fonds des médias du Canada réduit le financement du documentaire, c'est tout un pan de notre culture nationale qui risque de disparaître.

Le regroupement
Sauvonsledocumentaire.ca